

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1070

12 juin 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE SOIXANTE-DIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 12 juin 2007, à 10 h 5

Président: M^{me} Elisabet BORSIIN BONNIER (Suède)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1070^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Il y a deux orateurs inscrits sur la liste pour aujourd'hui, les représentants des États-Unis et de l'Allemagne.

Avant de leur donner la parole, j'aimerais, comme je l'ai promis lors de notre précédente séance plénière, faire avec vous le point de la situation. Pendant la semaine, j'ai tenu des consultations, notamment des consultations présidentielles officieuses ouvertes à tous, qui nous ont fourni l'occasion d'examiner si une déclaration présidentielle complémentaire était susceptible de nous aider à sortir de l'impasse. J'ai le sentiment que nous n'avons pas encore épuisé toutes les possibilités de consultations autour de cette éventualité.

J'ai donc l'intention de tenir une nouvelle série de consultations présidentielles officieuses ouvertes à tous, qui auront lieu 10 minutes après la présente séance plénière, dans cette salle. Puis nous tiendrons notre prochaine séance plénière le jeudi 14 juin, à 10 heures, toujours dans cette salle. L'objectif sera alors de distribuer le résultat éventuel des consultations tenues sous ma présidence.

Je vois un oiseau dans la salle. Cela me rappelle la remarque faite il y a quelque temps par une délégation, alors que nous examinions la possibilité et le texte d'une déclaration présidentielle. L'orateur, qui était très favorable au texte, a dit: «Écoutez, si cet oiseau ne vole pas, c'est qu'il n'a pas d'ailes». Je considère donc comme de bon augure de voir cet oiseau voler dans la salle.

J'en ai terminé de mes remarques, et je vais donc donner la parole à la première oratrice inscrite sur la liste, l'Ambassadrice des États-Unis.

M^{me} ROCCA (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour vous dire que les États-Unis appuient vos efforts.

Nous partageons le sentiment de frustration exprimé par beaucoup de délégations au cours des dernières semaines concernant l'actuelle impasse de la Conférence du désarmement. Ces dernières années, les efforts unilatéraux, bilatéraux et multilatéraux de limitation des armements et de désarmement sont bien plus efficaces dans d'autres cadres qu'à la Conférence du désarmement, et beaucoup en sont venus à remettre en question la légitimité de cette instance. L'évolution de ces derniers mois a conduit les États-Unis à penser que la Conférence du désarmement était peut-être sur le point de recommencer un travail de fond et, en particulier, à ouvrir des négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles. Comme nous l'avons déjà dit, le document L.1 nous apparaît comme le meilleur compromis possible et de ce fait, il pousse notre délégation, comme bien d'autres, à en attendre davantage. Il nous apparaît comme la meilleure des possibilités de faire progresser la Conférence du désarmement.

Nous reconnaissons l'urgente nécessité de renforcer la coopération dans le but de mieux combattre les menaces qui pèsent sur la sécurité du monde, et nous sommes prêts à nous mettre au travail. Ma délégation apprécie votre franchise et les efforts que vous faites pour mobiliser la Conférence à un moment où la plupart des délégations n'attendent rien de positif de l'issue de la présente session.

(M^{me} Rocca, États-Unis d'Amérique)

Pourtant, malgré l'impasse actuelle, les États-Unis ont de multiples raisons de demeurer positifs. À cet égard, permettez-moi de vous faire part d'une annonce faite à Washington la semaine dernière.

Comme vous le savez, en 2004, le Président Bush a ordonné la réduction de nos stocks d'armes nucléaires de 50 % d'ici 2012, ce qui les ramènera à leur niveau des années 50. La semaine dernière, l'Administration nationale de la sûreté nucléaire du Département de l'énergie des États-Unis a annoncé qu'il avait augmenté de 50 % le rythme du démantèlement des armes nucléaires par rapport à l'année dernière, et que ce rythme demeurerait très élevé d'ici à la fin de l'année. Au début de l'exercice 2007, l'Administration s'était fixé pour objectif d'augmenter de près de 50 % le rythme des démantèlements d'armes nucléaires mises hors service, mais une amélioration substantielle des procédures, des outils et des politiques lui a permis d'atteindre cet objectif avec quatre mois d'avance sur le calendrier.

Une fois que ces armes auront été démantelées, le plutonium sera confiné dans des lieux hautement sécurisés, en attendant la construction et la mise en service d'une installation capable de transformer ce plutonium en combustible. Ce programme d'élimination du plutonium, qui repose sur l'accord de non-prolifération de 2000 conclu entre la Russie et les États-Unis, a pour objectif l'élimination de 68 tonnes de plutonium de qualité militaire dans les deux pays d'ici la fin de 2007.

Le démantèlement des armes nucléaires est un travail complexe et coûteux. Pour développer ses capacités, l'Administration nationale de la sûreté nucléaire a, au cours des années précédentes, réalisé des investissements importants dans tous les domaines liés aux armes nucléaires, dans le but de s'adjoindre les services de techniciens supplémentaires, d'acheter le matériel et les instruments adéquats et d'améliorer les procédures de sûreté et de sécurité. Du fait de ces démantèlements et de ces réductions, le stock d'armes nucléaires des États-Unis ne représente plus que le quart de ce qu'il était à la fin de la guerre froide.

Les États-Unis gardent l'espoir, car ils font eux-mêmes des efforts pour le désarmement nucléaire. Nous ne cesserons pas d'agir pour opérer des réductions des armes nucléaires en attendant un accord multilatéral. Nous prenons les mesures nécessaires pour réduire notre stock d'armes nucléaires, avec pour objectif de rendre le monde plus sûr pour tous.

La Conférence du désarmement dispose du potentiel nécessaire pour lui permettre de prendre part à l'action menée dans ce sens. Les États-Unis continueront à appuyer les initiatives à la Conférence du désarmement, et ils espèrent qu'un travail de fond viendra rapidement faire disparaître ce hiatus. Parallèlement, ils continueront à prendre part aux efforts de coopération entrepris dans d'autres contextes pour promouvoir nos objectifs communs et renforcer la paix et la sécurité internationales.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadrice des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et des paroles d'encouragement qu'elle a adressées à la présidence.

L'orateur suivant sur la liste est l'Ambassadeur de l'Allemagne.

M. BRASACK (Allemagne) (parle en anglais): Je souhaite faire une déclaration brève, que je n'ai pas préparée. Elle concerne la déclaration de Heiligendamm sur la non-prolifération, adoptée vendredi dernier par le G-8. Hier, j'ai soumis ce document, ainsi qu'un autre document consacré à la lutte contre le terrorisme nucléaire, au secrétariat, en le priant de les distribuer en tant que document officiel de la Conférence. Toutefois, compte tenu du temps qui sera peut-être nécessaire à cette distribution, il m'a semblé utile de vous communiquer oralement la formulation employée concernant notre auguste instance. C'est donc de façon très sélective, je l'admets, que je me permets de mentionner certains des aspects de ce document, et vous aurez, le moment venu, tout loisir de l'examiner vous-mêmes en profondeur.

La déclaration sur la non-prolifération renferme 20 paragraphes, et je vais donner lecture du paragraphe 9, qui concerne directement la Conférence du désarmement. Comme je l'ai dit, nous soutenons résolument les efforts déployés pour sortir de l'impasse à la Conférence du désarmement. Nous réaffirmons que nous sommes favorables à l'ouverture rapide de négociations sur le Traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour des armes ou autres dispositifs explosifs nucléaires.

Quant aux autres paragraphes, j'en sélectionne deux ou trois. Le paragraphe 2 renferme le texte ci-après: «Pour faire face à l'enjeu de la prolifération, une action déterminée et une coopération internationale élargie ayant plusieurs composantes sont nécessaires. Pour réussir, nous devons travailler avec d'autres partenaires et par le canal des institutions internationales compétentes, en particulier celles du système des Nations Unies, à consolider tous les instruments disponibles pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.».

Paragraphe 4: «Nous réaffirmons notre attachement au système de traités multilatéraux qui fournit la base normative à toutes les mesures en faveur de la non-prolifération. La priorité est donc de renforcer et d'universaliser les traités liés aux armes de destruction massive, en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction et la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Ces trois traités sont toujours des instruments essentiels pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales et constituent la clef de voûte du régime international de non-prolifération et de désarmement.».

Paragraphe 5: «Nous continuerons d'encourager les États à honorer leurs obligations en vertu des traités multilatéraux et d'aider les États à mettre en œuvre effectivement ces obligations au niveau national, notamment par la comptabilisation, la sécurisation et la protection physique des matières sensibles. Nous soulignons avec insistance la nécessité d'adopter des mesures efficaces pour lutter contre le trafic illicite de matières pour les armes de destruction massive et leurs vecteurs, notamment par un renforcement des capacités et la mise en place et l'application de contrôles efficaces des exportations, ainsi que par l'Initiative de sécurité contre la prolifération.».

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie de votre déclaration.

La liste des orateurs d'aujourd'hui est épuisée. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

(La Présidente)

Les travaux de notre plénière d'aujourd'hui sont donc à présent terminés. Notre prochaine séance plénière officielle aura lieu jeudi prochain, le 14 juin, à 10 heures, dans cette salle.

Avant de lever la séance, je me permets de rappeler aux délégations qu'elles sont toutes invitées à mes consultations officieuses ouvertes à tous, qui seront consacrées à une déclaration complémentaire. Nous commencerons dans une dizaine de minutes.

La séance est levée.

La séance est levée à 10 h 20.
